

ACADEMIE DE VERSAILLES

PROJET DE RESEAU 2015 – 2019**NOM du Réseau :** REP+**Ville :** MANTES LA JOLIE**Circonscription :** Mantes la Jolie 1**PRINCIPAL(E) :** Frédéric HERVE**IA-IPR REFERENT :** Françoise PARILLAUD**IEN :** Laurence LECLERCQ**COORDONNATEUR :** Laurène SEILLAC**Références :*****Loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école******Circulaire n° 2014-077 du 4-6-2014 - [Refondation de l'éducation prioritaire](#) – BO n°23 du 05-06-2014***

Votre projet de réseau sera élaboré à partir de l'autoévaluation du contrat ECLAIR ou RRS 2011-2014 et en lien avec le référentiel de l'éducation prioritaire.

Il pourra s'articuler autour des axes suivants :

- I. Structure du réseau et diagnostic
- II. Orientations pédagogiques et éducatives – Plan d'actions du réseau
- III. Organisation et fonctionnement du réseau
- IV. Partenariats

Ce document constitue un cadre pour la rédaction du projet de réseau 2015-2019.

Il appartient à chaque réseau, sous la conduite des pilotes, de présenter des axes de travail, des organisations ou des dispositifs particuliers. Tout document peut être joint en annexe afin de compléter le projet de réseau.

Pendant les quatre années du projet de réseau, une auto-évaluation annuelle sera menée afin de réactualiser le projet en fonction des évolutions observées. Les modifications apportées pourront faire l'objet d'annexes complémentaires au document initial.

I/ STRUCTURE DU RESEAU ET DIAGNOSTIC

I.1/ STRUCTURE DU RESEAU

Composition du REP+

Collège – Tête de réseau	Nom du principal	Effectifs élèves
Collège Louis Pasteur	Frédéric HERVE	305
Ecoles	Nom du directeur	Effectifs élèves
Ecole Elémentaire Ferdinand Buisson	Olivier CHABEAUTI	265
Ecole Elémentaire Louis Lachenal	Lénaique FUSTEC	172
Ecole Elémentaire Jean Jacques Rousseau	Moussa GUERROUACHE	194
Ecole Maternelle Les Anémones	Perrine PUAUD	124
Ecole Maternelle Les Pensées	Alexandre LEGRAND	144
Ecole Maternelle Les Roses	Virginie BENHAMOUDA	158
TOTAL des effectifs		1362

Composition de l'équipe de pilotage

Principal, principale adjointe, IEN et IA-IPR référent.

Composition du comité de pilotage du réseau

Principal, principale adjointe, IEN et IA-IPR référent, coordonnateur, directeurs d'école, conseiller pédagogique, partenaires.

Composition du conseil école/collège et le cas échéant des commissions associées

Principal, principale adjointe, IEN et IA-IPR référent, coordonnateur, directeurs d'école, professeurs d'école, professeurs de collège, personnels vie scolaire, partenaires.

I.2/ RESSOURCES HUMAINES

Enseignants et personnels

	2015-2016 (Nombre de postes)
Enseignants du 1er degré	45
Enseignants du 2nd degré	24
Enseignants SEGPA	0
RASED	3
COP	1
CPE	2
Médecin scolaire (avec la quotité)	0,2
Infirmier (avec quotité)	1,5
Assistant social (avec quotité)	0,5
Personnel administratif	4
Assistants pédagogiques	4,5
Assistants d'éducation	4,5
Contrats aidés	8
ATOSS / ATSEM	22
Autres (à préciser)	

Missions spécifiques

	2014-2015 (Nombre de postes)
Coordonnateur de réseau 1 ^{er} ou 2 nd degré (quotités)	1 ^{er} degré (50%)
Professeur d'appui (anc. ECLAIR/RAR)	1+0,5+0,5
Enseignants surnuméraires (hors PMQC*)	0
Coordonnateur de niveau (collège)	4
Accompagnateur/formateur REP+	5

*PMQC = Plus de maîtres que de classes

Structures spécifiques

	2014-2015 (Nombre de postes)
PMQC	3
Scolarisation moins de 3 ans	1
ULIS-école	1
ULIS-collège	0
UPE2A	1
Classe relais et autre	1
Autre (à préciser)	0

I.3/ DIAGNOSTIC PARTAGE DU RESEAU

Situation actuelle – Éléments d'analyse

Le sentiment d'appartenance au réseau se renforce depuis quelques années de même que les engagements professionnels de chacun vis-à-vis des enjeux identifiés. Le parcours des élèves est une préoccupation qui agit positivement sur la motivation de tous : groupes de besoins, travaux par compétences, différenciation pédagogique, pédagogie de projet.

Les réussites du réseau

- Un pilotage stable avec des temps de réflexion et des rencontres régulières en comité large ou réduit. Des échanges productifs entre les équipes traduisent une synergie inter-degrés et une volonté de travailler ensemble. Une culture de projet partagée au sens large [Priorité 6 du référentiel].
- Un engagement important des parents dans la scolarité des enfants dans un climat de confiance mutuelle. Des dynamiques d'échanges installées entre les équipes pédagogiques / éducatives et les familles [Priorité 3 du référentiel].
- La démarche d'investigation trouve une forte implantation dans le réseau de la maternelle au collège : c'est un levier pour la fluidité des parcours et l'explicitation des démarches d'apprentissage. Des formations inter-degrés suivies ont lancé cette dynamique de mutualisation avec des objectifs de construction progressive par les élèves de leurs compétences [Priorité 1 du référentiel].

Repérage des difficultés

- Travailler les compétences et connaissances donnant lieu à de fortes inégalités notamment la priorité : lire, apprendre, parler pour apprendre dans toutes les disciplines. [Priorité 1 du référentiel].
- L'évaluation des élèves (harmonisation des pratiques pour le nouveau cycle, statut de l'erreur considérée comme une étape de l'apprentissage et source d'enseignement) [Priorité 2 du référentiel].
- Accompagnement et formation des personnels (formation continue) [Priorité 5 du référentiel].

Les axes de progrès

- **Mettre le socle commun de connaissances, de compétences et de culture au centre des pratiques** [Priorité 1 du référentiel].

- **Assurer le suivi continu des élèves : personnalisation de leur parcours depuis la maternelle, au sein et en dehors de la classe.** Mettre en cohérence les différents types d'aides apportées et assurer leur traçabilité tout au long de la scolarité [Priorités 2 et 4 du référentiel].

- **Renforcer les compétences professionnelles des personnels enseignants et d'éducation :** analyse de pratique et travail en équipe, structuration et organisation des co-interventions, différenciation pédagogique, continuité des apprentissages [Priorité 5 du référentiel].

- **Construire sur l'ensemble des cycles la co-éducabilité par une connaissance réciproque entre parents et professionnels.** Celle-ci s'appuiera sur des échanges réguliers, des temps d'informations et de formation, à travers un regard bienveillant porté sur les élèves [Priorités 2 et 3 du référentiel].

II/ ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES - PLAN D' ACTIONS DU RESEAU

Orientations pédagogiques et éducatives

Préciser les orientations pédagogiques prioritaires du réseau pour les 4 années à venir, au regard du diagnostic et des 6 priorités du référentiel :

Priorité n ° 1	Priorité n ° 2	Priorité n ° 3	Priorité n ° 4	Priorité n ° 5	Priorité n ° 6
Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle	Conforter une école bienveillante et exigeante	Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite éducative	Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative	Accueillir accompagner et soutenir les personnels	Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux

Constats : Au regard des axes n°1,2 et 3 du REP+

La maîtrise de la langue est un domaine souvent fragile pour les élèves : le bagage lexical se doit d'être alimenté quotidiennement pour permettre la mise en place des autres apprentissages. La maîtrise des différents langages pour penser et communiquer est un enjeu structurant dans la formation des élèves. L'écoute entre pairs ne s'acquiert pas de fait ni l'apprentissage des compétences relatives à l'enrichissement des propos (se détacher de son écrit et l'illustrer). L'accès à l'écrit, que ce soit en réception ou en production, est source d'inégalités. Pour y remédier, le travail en équipe a besoin de développer, dans toutes les disciplines, des situations réflexives pour d'une part repérer ce que les élèves savent déjà dire et écrire et d'autre part analyser les freins rencontrés dans leurs pratiques langagières.

La valorisation des réussites collectives et individuelles change le regard des élèves sur l'erreur et génère un sentiment de confiance contrairement à celui qui tendrait à mettre trop systématiquement l'accent sur l'échec. Le maintien des exigences garantit l'ambition scolaire. Cette bienveillance de l'institution se retrouve aussi à travers sa capacité à travailler collectivement selon des logiques partagées, tant sur les plans éducatifs que scolaires. Sur le réseau, des instances spécifiques permettent une avancée pédagogique (comité de pilotage modules – stage inter-degrés – conseil de cycle – commission de liaison – commission du conseil école-collège...). L'expérimentation menée au collège est un levier d'unité et d'ambition pour les élèves où sont concertés des objectifs communs déclinés spécifiquement dans les différents modules en fonction de la nature et de l'évolution des besoins.

L'implication et la présence des familles sur le réseau est variable. Une volonté d'ouverture est nécessaire pour permettre un développement multiforme de cette co-éducabilité.

Objectifs, modalités des actions et effets attendus : Au regard des 4 axes du REP+

<p><i>Priorité n° 1 du référentiel</i></p>	<p>Objectifs : Développer les langages à l'oral et à l'écrit pour penser et communiquer. Les langages sous-jacents sont le français, les langues vivantes étrangères ainsi que les langages mathématiques, scientifiques et informatiques puis les langages des arts et du corps. Toute compétence faisant l'objet d'un enseignement en classe doit être explicitée aux élèves ainsi que toutes les autres compétences mobilisées dans cet apprentissage. Les productions écrites sont des indicateurs précieux pour adapter les enseignements. Le réseau s'interroge sur la prise en charge de la difficulté. A ce sujet, le plan de formation 2015-2019 englobe la thématique de la différenciation pédagogique. Des outils partagés pourraient faire l'objet d'un consensus à certaines échelles du réseau (grille de niveau de compétences, aide à l'auto-évaluation...)</p> <p>Modalités des actions : Fort engagement dans des projets artistiques, littéraires et scientifiques. De multiples actions et projets fonctionnent et se renouvellent sur le réseau (voir projet d'établissement / d'écoles).</p> <p>Effets attendus : Le développement des compétences relatives à la maîtrise des langages : le français - les langues vivantes étrangères - les langages mathématiques, scientifiques et informatiques - les langages des arts et du corps.</p>
<p><i>Priorité n° 2 du référentiel</i></p>	<p>Objectifs : Renforcer l'image de soi des élèves pour agir sur leur développement individuel et leur engagement : partir des points forts, travailler en groupe (groupe de besoins, groupes coopératifs...) et parfois sous tutorat. Une école bienveillante développe les capacités de compréhension et de création des élèves puis leurs capacités d'imagination et d'action. Elle accompagne et favorise leur développement physique, cognitif et sensible en respectant leur intégrité.</p> <p>Modalités des actions : Une école bienveillante se construit sous des conditions concrètes : des réflexions organisées entre pairs, des objectifs de travail avec des entrées et des finalisations attractives, une diversification des modes d'évaluation. Ces préoccupations sont des objets d'étude et de travail sur le réseau. De même, le suivi personnalisé des élèves prend de l'ampleur (PPRE école et PPRE collège).</p> <p>Effets attendus : L'amélioration du regard que les élèves portent sur eux-mêmes par la mise en œuvre de la bienveillance et de l'exigence. Le climat de travail s'ancre lorsque sont valorisées l'estime de soi des élèves, la confiance en leurs capacités de progrès.</p>

<p><i>Priorité n ° 3 du référentiel</i></p>	<p>Objectifs :</p> <p>Communiquer en toute transparence avec les familles sur les contenus d'apprentissage de sorte à les engager dans le suivi de la scolarité. Développer le sentiment d'appartenance à la communauté scolaire en tant que partenaires. Cette participation doit être active et s'exercer à part entière.</p> <p>Modalités des actions :</p> <p>Les initiatives envers les parents ne manquent pas mais sont-elles suffisantes pour développer un climat de confiance réciproque ? Quelques exemples : classe ouverte, semaine des parents, réunions d'informations, événements liés à la vie de l'école, classe passerelle, accompagnement en sortie pédagogique, participation à des projets artistiques et culturels (la grande lessive) ou à des ateliers participatifs (cuisine)... Il est intéressant d'organiser une exposition des productions réalisées en classe en leur présence pour partager dans un climat serein les objectifs de travail visés et donner à voir les réalisations de chacun.</p> <p>Effets attendus :</p> <p>La culture partenariale est plus ou moins avancée en fonction des lieux d'enseignement et mérite d'être amplifiée par une meilleure connaissance des compétences de chacun.</p>
<p><i>Priorité n ° 4 du référentiel</i></p>	<p>Objectifs :</p> <p>Rester ambitieux dans les pratiques et les objectifs d'enseignement pour agir sur la motivation scolaire des élèves. Les élèves doivent apprendre à réfléchir, à mobiliser des connaissances, à choisir des démarches et des procédures adaptées, pour penser, résoudre un problème, réaliser une tâche complexe ou un projet, en particulier dans une situation nouvelle ou inattendue. Les enseignants définissent les modalités les plus pertinentes pour parvenir à ces objectifs en suscitant l'intérêt des élèves, et centrent leurs activités sur de véritables enjeux intellectuels, riches de sens et de progrès.</p> <p>Modalités des actions :</p> <p>Les instances officielles et les temps spécifiques aux REP+ fonctionnent ainsi que le travail inter-dégrés. Les actions méritent d'être davantage valorisées à travers l'identification de temps formels de concertation, la désignation d'objectifs de travail clairs ou encore le partage d'outils pédagogiques sous des formats identifiés.</p> <p>Effets attendus :</p> <p>L'accroissement de la réussite de tous les élèves en mutualisant gestes et outils professionnels dans un souci de cohérence.</p>

Priorité n° 5 du référentiel	<p>Objectifs :</p> <p>Encourager et généraliser le travail partagé et harmonisé entre les professeurs dans les différents domaines. Penser l'accompagnement et le suivi des équipes de manière collégiale durant les instances officielles.</p> <p>Modalités des actions :</p> <p>Dans le REP+, des temps relatifs à la formation sont inclus sur les temps de pondération et se construisent de manière progressive et cohérente. Chaque enseignant est incité à construire sa formation individuelle en tenant compte des thématiques retenues pour le réseau. Le pilotage estime que les échanges inter-degrés doivent donner lieu à une communication plus régulière autour d'objectifs clairement identifiés.</p> <p>Effets attendus :</p> <p>L'articulation des formations et accompagnements des personnels dans la logique des axes de développement du réseau.</p>
Priorité n° 6 du référentiel	<p>Objectifs :</p> <p>Encourager et généraliser le travail partagé et harmonisé entre les professeurs dans les différents domaines. Penser l'accompagnement et le suivi des équipes de manière collégiale durant les instances officielles.</p> <p>Modalités des actions :</p> <p>L'anticipation maximale du calendrier donne une souplesse de fonctionnement au réseau et il convient de rechercher celle-ci pour assurer la lisibilité des objectifs et mieux impliquer chacun dans ses réalisations.</p> <p>Effets attendus :</p> <p>Une meilleure prise en compte au quotidien des objectifs du réseau par l'ensemble des équipes.</p>

Plan d'actions du réseau

Une vue globale du plan d'action apparaît ci-dessous. Les projets et dispositifs sont détaillés dans les annexes n°2 du projet de réseau.

Fiches : Domaines :	Suivi, accompagnement et aide aux élèves	Modalités d'évaluation des élèves	Prévention du décrochage scolaire	Ambition scolaire et parcours d'orientation	Usages pédagogiques numériques
<i>Dispositif « Plus de maître que de classes »</i>	X	X	X		
<i>Projet résolution de problèmes / défi coopératif : les Eurékades</i>	X			X	
<i>Projet « Prix de l'album »</i>	X		X		
<i>Dispositif « classe passerelle, accueil des élèves de moins de 3 ans »</i>	X	X			
<i>Dispositif expérimental innovation : modules d'enseignement</i>	X		X	X	X
<i>Projet « parcours avenir »</i>				X	

Organisation des temps de travail en équipe (1^{er} degré, 2nd degré, inter degrés)

Préciser les objectifs de ces temps et les modalités d'organisation

Présenter le plan de formation et de concertation.

❖ *Objectifs de ces temps et les modalités d'organisation :*

Les priorités nationales et textes officiels de référence sont des supports et outils de travail : refondation de l'école et référentiel de l'éducation prioritaire.

Une organisation continue et programmée du travail collectif est la condition pour agir sur la réussite des élèves :

- mise en œuvre des contenus de formation en lien avec les besoins remontés du terrain,
- adéquation avec les indicateurs de résultats des élèves,
- ajustements périodiques fixés par les réunions de pilotage interne et inter-degrés,

Dans le premier degré, 9 journées de pondération sont fixées avec une fréquence mensuelle. Ci-dessous, les modalités retenues :

- articulation des temps relatifs à l'organisation des enseignements / des temps relatifs à la formation et à l'accompagnement des équipes,
- suivi et conseil aux équipes dans la mesure des capacités,
- complémentarité entre le travail mené par l'équipe de circonscription et les actions menées au sein des écoles ou en regroupement d'école par les formateurs REP+ :
 - des productions concrètes : outils de classe
 - des apports pédagogiques : posture et gestes professionnels
 - des temps pour débattre puis harmoniser des pratiques fonctionnelles

Dans le second degré, deux temps de pondérations existent dans les emplois du temps des professeurs du collège. Tous les professeurs sont disponibles sur ces plages, qui se situent en dehors du temps de classe des professeurs des écoles pour favoriser les échanges de réseau (crédit temps 1er degré) :

- heure bleue : le mardi de 11h45 à 12h45 (peut se prolonger jusqu'à 13h15)
- heure bleu ciel : le jeudi de 16h30 à 18h (peut exceptionnellement se prolonger au-delà).

L'heure bleue était déjà instituée dans le cadre du programme ECLAIR. Cette année, il y aura chaque semaine quelque chose de prévu, qui concernera le plus grand nombre d'enseignants possible. L'heure bleu ciel, nouveauté REP+, sera utilisée à la demande avec des publics plus restreints [ceci est bien entendu un cadre général qui peut accepter des exceptions].

❖ Plan de formation et de concertation :

Le plan de formation du réseau s'appuie sur l'entrée de la différenciation pédagogique. Plusieurs trios de professeurs ont été constitués susciter le dialogue et mettre chacun en confiance. Cette nouvelle dynamique de formation du réseau est lancée. Le fonctionnement de l'année retient aussi bien des échanges en présentiel (groupes de travail et de réflexion collaboratifs) qu'à distance (mutualisation de dossiers de ressources mis en ligne, échanges par mail).

Thématiques retenues : la différenciation pédagogique et la gestion de l'hétérogénéité au sein de la classe. La mise en cohérence et en synergie de ce travail avec les dispositifs d'aide, de tutorat ou d'accompagnement personnalisé existants sur le REP+ et dont peut bénéficier l'élève en dehors de la classe.

Une question centrale : la motivation de l'élève.

Comment susciter l'intérêt de chacun, impliquer tous les élèves en cernant mieux les besoins des uns et des autres ? Comment différencier les approches, les tâches, les étayages, les objectifs, en prenant davantage appui sur l'apprentissage par les pairs ?

Le contexte de la demande :

Consolider les liaisons inter cycles et inter degrés avec une réflexion commune sur le parcours des élèves. Mettre en cohérence et formaliser au niveau du réseau les différents types d'aides apportées aux élèves et en assurer une traçabilité tout au long de la scolarité.

Les enjeux : conforter le réseau Pasteur en tant que « réseau apprenant »

Mettre en place un travail d'analyse de pratique professionnelle réflexive au sein des équipes enseignantes : travail collaboratif, structuration et organisation des co-interventions, différenciation pédagogique, continuité des apprentissages.

Lancement de la démarche de formation inter-degrés à la rentrée 2015 :

Relativement à la dynamique de formation du réseau sur le thème de la différenciation pédagogique, plusieurs trios ont été constitués et mis au point pour enclencher un dialogue et une mise en confiance. Les observations ont été réalisées presque intégralement sur 2 semaines. Les 9 trios de professeurs ont pu fonctionner selon un calendrier pré-organisé par les pilotes et la coordonnatrice. En connaissance des marges de souplesse et contraintes des services de chacun, les professeurs ont été incités à se contacter directement et à prendre l'initiative des observations mutuelles. La grille d'observation est le repère que chacun a instruit. Positionner un regard positif et constructif était le mot d'ordre afin de libérer les prises de risque dans les pratiques de différenciation potentiellement expérimentées.

Points divers :

-Un accompagnement est désormais demandé par les équipes de terrain. Ces dernières souhaiteraient rapidement parvenir à dégager des pistes de travail pour construire des outils communs en inter-degrés.

Le dossier de ressources est constitué et sera bientôt ouvert à tous les professeurs.

-L'articulation sera faite entre les différents temps de travail et de concertation à l'échelle du réseau afin d'intégrer l'ensemble de ces dimensions positives selon un unique fil conducteur.

-Le conseil écoles-collège est l'instance organisant ces articulations sur le plan pédagogique tandis que le comité de pilotage se charge de l'analyse et des prises de décisions.

-La mise en place du nouveau cycle 3 selon une approche curriculaire est préconisée par les pilotes et demandée par les équipes pédagogiques. Les repères annuels sont un point d'appui intéressant pour initier le travail de concertations transdisciplinaires.

Organisation des remplacements

L'organisation de la pondération est anticipée, cohérente et lisible. Le système de remplacement est régulier et stable pour assurer un cadre de travail collectif confortable au sein des équipes pédagogiques. Le temps de concertations a lieu sur le temps scolaire par journée complète. L'utilisation du crédit temps est limitée et régulée.

-Un calendrier annuel des remplacements est construit et transmis verticalement dès la semaine de la rentrée.

-Des régularités s'observent pour assurer des conditions propices à la concertation et à la formation. Chaque ZIL suit les mêmes classes sur l'année et les regroupements des enseignants sur une journée pondérée se font par cycle d'une même école. Une difficulté toutefois lorsque le remplaçant (brigade départementale de formation) ne se présente pas et que le professeur doit garder sa classe.

-Des bilans réguliers : l'accompagnement personnalisé des équipes s'échelonne sur plusieurs dates à partir de leurs points d'appui : débat / réflexion / partage / création

Fonctionnement du réseau

→ Des tableaux de bords sont tenus aux niveaux local et départemental.

→ Des suivis de cohortes sont établis notamment avec les CIO et constituent un outil pour le pilotage du collège.

- Description des missions spécifiques et de leur organisation au sein du réseau :

Indiquer l'articulation entre les missions et compétences des différents personnels, inclure les personnels spécialisés (pôle ressources, RASED - cf circulaire 18/08/2014). Inclure en annexe les lettres de mission des personnels (coordonnateur du réseau, professeurs d'appui, coordonnateurs de niveau...

Des missions spécifiques existent et seront annexées au projet de réseau (lettres de missions) :

-Assistants pédagogiques,

-Coordonnateur éducation prioritaire,

-Professeur d'appui,

Ces missions clarifient le positionnement de chaque référent par rapport aux équipes donnant à la fois une lisibilité et un engagement vis-à-vis de la collectivité.

Des membres permanents siègent aux instances où des décisions majeures sont régulièrement prises.

- Fonctionnement du groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) :

Le dispositif Apollo existe au collège pour lutter contre le décrochage en 3^{ème}. Des personnels de la communauté éducative « référents » œuvrent pour accompagner individuellement les élèves dont le comportement entrave les réussites scolaires.

- Autres fonctionnements particuliers :

Dispositif expérimental d'innovation depuis 2012 (voir fiche action)

Communication

- Interne au réseau (sites, ENT, lettre du réseau)

Des expositions et événements associent régulièrement les parents à la vie des établissements scolaires.

Le journal de l'actualité du collège pour l'ensemble des personnels est mis en ligne publiquement chaque semaine.

- Externe

La presse et la radio, locale comme nationale, sont régulièrement sollicitées pour couvrir événements et projets au collège. Cette année un partenariat est engagé entre France Inter et une classe de 4^{ème} : projet **InterClass'**.

Le site Internet du collège valorise les projets et celui de la circonscription partage des ressources pédagogiques en ligne.

Au collège, les progrès et réussites des élèves donnent lieu à une cérémonie de remise de prix (organisée par l'Éducation nationale) associant partenaires et parents.

Coopération avec les parents

A développer en lien avec la priorité 3 du référentiel de l'éducation prioritaire et la mesure 12 de la réforme.

Exemples de dispositifs : « Ouvrir l'École aux Parents pour réussir l'intégration », la mallette des parents, les portes ouvertes GS/CP, les portes ouvertes CM2/6^{ème}

Les parents sont associés à la vie de réseau sous différentes formes :

- Invitations à différents types d'événements (festifs, culturels, artistiques, scientifiques...),
- Rencontres trimestrielles parents-professeurs avec la remise des carnets de suivis des apprentissages ou des livrets et bulletins scolaires,
- Participations suivies à un projet de classe.

Des journées d'accueil consacrent un temps fort aux transitions GS-CP et CM2-6^{ème}. Les élèves et leur famille découvrent et parcourent (actions menées en mai et juin) l'établissement qui sera fréquenté à la rentrée suivante.

Les objectifs du partenariat :

- Favoriser le lien de proximité entre les enseignants et les familles (construire des passerelles au quotidien entre la famille et l'école - inciter davantage les parents à investir l'école),
- Impliquer les parents dans la scolarité de leurs enfants. Renforcer le lien avec certaines familles pour améliorer le suivi et l'analyse des situations d'élèves ayant un parcours scolaire particulier,
- Permettre aux parents de comprendre le fonctionnement, les missions et spécificités de l'école.

Coopération avec les partenaires

Le réseau Pasteur est partie prenante du dispositif de réussite éducative (Politique de la ville).

Des représentants du réseau (directeurs d'écoles et du collège, infirmière, assistante sociale) assistent à toutes les EPS (équipe pluridisciplinaire de suivi) qui ont lieu mensuellement.

Des actions de parentalité sont organisées au sein des CVS avec la participation systématique de membres du réseau (directeurs, principal, équipes médico-sociales).

Ponctuellement, des partenariats locaux existent entre une école ou le collège et une association.

PRESENTATION ET VALIDATION DU PROJET DE RESEAU

Le projet de réseau 2015-2019 a été présenté au :

Comité pilotage : le 5 janvier 2015

Conseil école-collège : le 7 janvier 2015

Le principal / la principale du
collège



L'Inspecteur / l'Inspectrice de
l'Éducation Nationale



L'IA-IPR référent REP+

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized 'P' and 'H' followed by a long horizontal stroke.